

EDITO

Partenaires particuliers

La collecte de la mémoire pénitentiaire constitue une partie importante du travail mené par le Crhpc. Mémoire des personnes d'abord, mémoire des objets ensuite, qui viennent appuyer la formation des personnels. Ces deux matériaux contribuent à la compréhension de l'histoire pénitentiaire et à la mise à l'honneur des personnels qui la font vivre et évoluer.

Les fermetures d'établissements pénitentiaires sont des occasions privilégiées d'opérer des campagnes de collecte de mémoire et d'objets. Telle était notre mission lors de notre déplacement en juillet à la maison d'arrêt de Caen, établissement au fort passé mémoriel, notamment lié aux événements de l'Occupation, de la Résistance et du Débarquement. Le concours des personnels sur place et à l'ÉNAP a été ô combien précieux : qu'ils et elles en soient remerciés ! Leur contri-

bution nous a permis de réorganiser notre espace muséal pour intégrer les objets sauvegardés.

Partager, échanger, co-construire avec des acteurs divers : c'est une autre des missions essentielles du Crhpc. Au cours du premier semestre 2023, nous avons été ravis d'accompagner la *task-force* menée par Jimmy Delliste autour de la création d'un lieu de mémoire au centre pénitentiaire de Fresnes pour célébrer les 125 ans de cette prison emblématique de la République. Nous avons aussi initié des projets avec l'équipe du Castelet de Toulouse, partenariat concrétisé par une intervention commune aux Rendez-vous de l'Histoire de Blois début octobre.

De concert avec nos partenaires, nous avons ainsi à cœur de faire vivre l'histoire pénitentiaire.

MB

la Lettre du

N° 29

DÉCEMBRE
2023



Histoire et patrimoine pénitentiaire

CRHCP

Centre de ressources sur l'histoire des crimes et des peines

SOMMAIRE

- PAGES 2-3 ○ **Actualités** : Expo PPSMJ + Parcours en ligne Objets de violence + RDV de l'histoire de Blois + Séminaire Prison et philanthropie
- PAGES 4-5 ○ **Deux dates** : ERIS + UVF
- PAGES 6-7 ○ **Un objet** : le box cellulaire
- PAGE 7 ○ **À suivre** : AMAP
- PAGES 8-9 ○ **Focus** : Création d'un lieu de mémoire au CP de Fresnes
- PAGE 10 ○ **À vos plumes**
- PAGES 11-12 ○ **Le coin des curieux**



ACTUALITÉS

Une nouvelle exposition du Crhcp à découvrir à l'ÉNAP

Depuis le 12 septembre dernier, le Crhcp présente une nouvelle exposition : « Regards sur l'évolution de la prise en charge des personnes détenues (des origines de la prison pénale à nos jours) »

Si certains objets portent la marque carcérale et ne se trouvent qu'en prison, d'autres, objets du quotidien, se transforment au contact du milieu carcéral. Que nous disent-ils de la prison en général et de la prise en charge des personnes détenues en particulier ?

Les objets qui accompagnent cette exposition, issus des collections de l'ÉNAP, témoignent, chacun à leur manière, des grandes évolutions de cette prise en charge. Accompagnés de photographies, de documents et de textes, ils retracent l'évolution de l'encellulement individuel, de la prise en charge des femmes détenues, des liens avec l'extérieur, du travail en détention, de la santé, sans oublier le développement de la formation des personnels pénitentiaires, sans que ces transformations n'auraient pu avoir lieu.

La visite de cette exposition a notamment été intégrée au parcours de formation des élèves CPIP en octobre.

Regards sur L'ÉVOLUTION de la PRISE EN CHARGE des personnes placées sous main de justice



Un nouveau parcours en ligne :

« Objets de violence ... fragments d'histoire de la prison »



Nous vous invitons à découvrir la déclinaison en ligne et enrichie de l'exposition présentée à l'ÉNAP de novembre 2022 à juillet 2023. Ce parcours en ligne est le fruit d'une collaboration entre le Crhcp et l'Atelier pédagogique du numérique (APN) de l'ÉNAP.



À travers une sélection d'objets issus des collections du Centre de ressources sur l'histoire des crimes et des peines, ce parcours met en lumière des pratiques pénales et pénitentiaires aujourd'hui disparues. Pratiques inscrites dans la loi, souvent même considérées comme nécessaires aux objectifs assignés à la peine et à la prison, certaines nous apparaissent pourtant aujourd'hui porteuses de violence. Documents et images permettent de les replacer dans leur contexte historique pour comprendre les enjeux qui ont suscité leur apparition et les évolutions qui ont conduit à leur abandon. L'objet se fait ainsi le témoin éloquent de l'évolution du traitement de la peine et des conditions de vie en détention.

Le Crhcp et le Musée du Castelet aux Rendez-vous de l'histoire de Blois

Pour leur première participation à cet événement, le Crhcp et le Musée du Castelet de Toulouse se sont associés pour proposer un atelier intitulé « Quelle histoire, quelle mémoire pour la prison ? ». Le 6 octobre dernier, Mickaël Boyer et Fabienne Huard-Hardy du Centre de ressources sur l'histoire des crimes et des peines et Philippine de Marcellus du Musée du Castelet de Toulouse ont ainsi pu présenter les outils exploitables par le corps enseignant pour intégrer l'histoire pénitentiaire dans leurs séquences pédagogiques.

La salle des assises du tribunal de Blois qui accueillait cette intervention était comble. Les échanges ont mis en évidence que de nombreux enseignants interpellent déjà la question de la prison autant dans une dimension historique que contemporaine. Les pistes de réflexion présentées ont notamment permis de rappeler que le Crhcp est présent pour répondre aux interrogations et proposer des orientations pour l'exploitation pédagogique de ses supports documentaires.

Le Crhcp a également pu proposer de la documentation sur le stand du ministère de la Justice, présent sur le salon du livre. Encore une belle opportunité de faire connaître notre travail et de valoriser l'histoire pénitentiaire.

Nous vous donnons rendez-vous l'an prochain pour la 27^e édition de ce « festival de Cannes » de l'Histoire !



Cycle de conférences Prison et philanthropie (XVIII- XXI^e siècle)



CENTRE DE RESSOURCES
SUR L'HISTOIRE DES
CRIMES ET DES PEINES (CRHCP)

PRISON et PHILANTHROPIE (XVIII - XXI^e siècle)

Cycle de conférences mensuelles



de **NOVEMBRE**
2023 à
AVRIL 2024

ÉNAP - AMPHITHÉÂTRE FALLIÈRES

1	Conférences inaugurales 23 nov 2023 17h30-19h	« La philanthropie pénale au cœur de la réforme des prisons » Martine Kaluzinsky Directrice de recherche CNRS « Indépassable prison. Une défaite des philanthropes ? » Jean-Pierre Allinne Professeur émérite d'histoire du droit à l'Université de Pau
2	Architecture et philanthropie 11 janvier 2024 17h30-19h	L'architecture : un enjeu de connaissance et d'action pour les réseaux philanthropiques réformateurs en Europe (fin XVIII ^e siècle - 1830) Elsa Besson Architecte, docteur en histoire de l'architecture, MCIA Ecole Nationale d'Architecture de Marseille, membre associé du laboratoire INAMA Après le temps des philanthropes, l'administration pénitentiaire sous la monarchie de juillet Nicolas Leblanc Docteur en histoire du droit
3	Le poids des réformes 31 janvier 2024 17h30-19h	1959 : le « livre pénitentiaire » du Code de procédure pénale Jean-Lucien Sanchez Chargé d'études en histoire au bureau de la donnée, de la recherche et de l'évaluation de la direction de l'administration pénitentiaire 2009-2022 : droit pénitentiaire : de l'ombre à la lumière François Févier Chef du département Droit et Service public, Ecole nationale d'administration pénitentiaire
4	Au regard des droits de l'homme et du droit constitutionnel 12 mars 2024 17h30-19h	Dignité en prison : que peuvent les juges ? Véronique Champel-Desplats Professeure de droit public à l'Université de Paris Nanterre Les récits de détention dans le langage de la Cour européenne des droits de l'homme Eric Paillissé Docteur en droit public, Ecole nationale d'administration pénitentiaire
5	TABLE RONDE 16 mars 2024 17h30-19h30	« Les institutions de contrôle des lieux de privation de liberté. De nouveaux acteurs de la philanthropie ? » (Défenseur des droits et Contrôleur général des lieux de privation de liberté) MODÉRATEUR : Denis Salas Magistrat, secrétaire général de l'Association Française pour l'histoire de la Justice Leïla Soula (IJC, Université de Bordeaux) « Contextualisation historique de l'inspection et du contrôle des prisons » Marie Lieberherr Représentante des droits et Affaires judiciaires, représentante de la Défense des droits André Ferragne Secrétaire général du Contrôleur général des lieux de privation de liberté
6	La philanthropie au regard de la philosophie 11 avril 2024 17h30-19h	Réinventer la justice : vers une nouvelle approche de la sanction pénale (Les conditions de la philanthropie en matière pénale). Tony Ferry Docteur en philosophie, chercheur au laboratoire Gaspard, chargé d'enseignements à l'UCL, conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation

Direction scientifique : Fabienne Huard-Hardy, chargée de mission Histoire et Patrimoine, Crhcp, ÉNAP - Laurence Soula, Maitre de conférences en histoire du droit, SCJ/Université de Bordeaux

Le Crhcp, l'Institut de sciences criminelles et de la justice de l'Université de Bordeaux et l'Association française pour l'histoire de la Justice organisent, sur le site de l'ÉNAP et en distanciel, un cycle de conférences sur la question de la place de la philanthropie dans les prisons. De novembre 2023 à avril 2024, cette thématique sera questionnée dans sa dimension tant historique que contemporaine.

Les conférences inaugurales se sont tenues **le jeudi 23 novembre 2023** devant une quarantaine de personnes. Des questions pertinentes ont pu être soulevées à nos deux intervenants, Martine Kaluzinsky (directrice de recherche au CNRS) qui a parlé de La philanthropie pénale au cœur de la réforme des prisons et Jean Pierre Allinne (professeur émérite d'histoire du droit à l'Université de Pau) qui quant à lui abordait le sujet : Indépassable prison. Une défaite des philanthropes ?

En 2024 seront abordés l'architecture (**11 janvier**), le poids des réformes (**31 janvier**), les aspects constitutionnels et les droits de l'homme (**12 mars**), suivis le **18 mars** par une table ronde autour des institutions de contrôle des lieux de privation de liberté (Défenseur des droits et CGLPL), et enfin, le **11 avril**, la philosophie viendra clore le cycle de conférences.

Pour toute information, contactez-nous :

crhcp.enap@justice.fr

ou consultez le site de l'Enap.



DEUX DATES

2003-2023 : un double anniversaire

L'année 2003 illustre l'engagement de l'administration pénitentiaire sur deux fronts : la sécurité et la réinsertion. En février, à la suite d'évasions particulièrement violentes, le Garde des Sceaux annonce la création des **Équipes Régionales d'Intervention et de Sécurité (ERIS)**. En septembre est ouverte, au centre pénitentiaire de Rennes, la première **Unité Expérimentale de Visites Familiales (UEVF)**.



© C. Montagne - Dicom-Ministère de la Justice

LA CRÉATION DES ÉQUIPES RÉGIONALES D'INTERVENTION ET DE SÉCURITÉ (ERIS)

« La sécurité intérieure des établissements pénitentiaires incombe au personnel de l'administration pénitentiaire »¹. Dans les faits, l'habitude a consisté, pendant des décennies, à prévenir le préfet et à attendre l'arrivée des forces de l'ordre, entraînant parfois de longs délais d'intervention. A la suite d'une mutinerie au centre de détention de Salon-de-Provence en février 1994, une formation est dispensée par le Groupe d'Intervention de la Police Nationale (GIPN) de Marseille à des personnels de l'établissement. Fin 1995, ils sont aptes à l'intervention et forment le **Groupe d'Intervention Régional de l'Administration Pénitentiaire (GIRAP)**. L'expérience prend fin au printemps 1996 mais pose des jalons pour l'avenir.

Le 20 février 2003, Dominique Perben, Garde des Sceaux, annonce la mise en place des **Équipes Régionales d'Intervention et de Sécurité (ERIS)**, touche finale à une politique sécuritaire engagée depuis 2001 avec un but majeur : réaffirmer l'autorité républicaine. Le contexte est alors explosif : une mutinerie a éclaté deux jours auparavant à Clairvaux, venant s'ajouter aux fortes turbulences sécuritaires² que connaît l'administration

¹ Article D. 266 du Code de Procédure Pénale.

² Tentative d'évasion et prise d'otages de trois agents à Fresnes en mai 2001 ; double évasion au CP de Lorient Ploemeur en septembre 2002 ; fusillade à la MC d'Arles en novembre 2002 ; tentative d'évasion massive à la MC de Moulins Yzeure le 12 février 2002.



© Cédric Tosoni

pénitentiaire depuis le début des années 2000³. Il apparaît nécessaire de renforcer la sécurité dans les établissements pénitentiaires, de rassurer les personnels et de « marquer le coup » médiatiquement. Ironie de l'histoire, après cette annonce majeure, une succession d'événements retentissants intervient au cours du mois de mars suivant⁴.

Réparties sur le territoire métropolitain, à raison d'une par direction interrégionale, et de deux pour celle de Paris, les ERIS sont ainsi prêtes à se rendre rapidement dans les établissements de leur ressort pour répondre à toute situation de crise. Les personnels, exclusivement sélectionnés parmi des surveillants titulaires, reçoivent une formation rigoureuse à l'ÉNAP et au Centre d'entraînement des forces de gendarmerie de Saint-Astier (Dordogne) : épreuves sportives, tests psychologiques, compétences en tir, techniques d'intervention, gestion du stress, maintien de l'ordre et escorte. Leur équipement, identique à celui des forces d'intervention de la police ou de la gendarmerie, et le parrainage initial par le GIGN, contribuent à leur surnom de « GIGN des prisons ».

Les missions des ERIS se sont constamment développées depuis leur création : rétablissement et maintien de l'ordre en détention, intervention lors de crise de haute ampleur, fouilles sectorielles, prise en charge de la sécurité globale des opérations, transfert de détenus signalés, formation des personnels pénitentiaires. Des équipes cynophiles ont également vu le jour et viennent compléter les dispositifs de sécurité. Dernièrement, une brigade motorisée a été formée à Paris.

La reconnaissance ultime intervient avec la participation des ERIS au défilé du 14 juillet 2017 sur les Champs-Élysées, mettant à l'honneur des personnels dévoués constituant l'élite de la pénitentiaire.

³ En réaction, à la demande de la Garde des Sceaux Marylise Lebranchu, la DAP avait procédé à la création d'une cellule sécurité au sein de la DAP (2001). Didier Lallement établit l'EMS (Etat-Major de Sécurité), le 5 janvier 2003.

⁴ Evasion spectaculaire de Fresnes du détenu Ferrara placé à l'isolement, avec complices armés ; incendie à Clairvaux.



© Marie-Christine Pujeau - ÉNAP

LES UNITÉS DE VIE FAMILIALE (UVF)



Centre pénitentiaire du Hayre. 2010 © Dicom-Ministère de la Justice

A partir de 2003, dans le cadre de sa politique de maintien des liens familiaux, l'administration pénitentiaire ouvre des **Unités Expérimentales de Visites Familiales** (UEVF) dans trois établissements pilotes : le centre pénitentiaire de Rennes et les maisons centrales de Poissy et de Saint-Martin-de-Ré. Par la suite, le système se développe sous le nom d'**Unités de Vie Familiale** (UVF).

Destinées à permettre aux détenus de recevoir leur famille dans des conditions de confort, de durée et d'intimité satisfaisantes, les UVF sont d'abord réservées à des condamnés pour longues peines, mariés ou vivant maritalement et ne bénéficiant pas de permission de sortir. La loi pénitentiaire de 2009 a élargi l'accès à ces dispositifs à l'ensemble de la population carcérale.

Concrètement, les visites en UVF durent de 6 à 72 heures, à raison d'une par trimestre. Elles se déroulent sans la surveillance du personnel pénitentiaire, dans des petits appartements meublés de 2 ou 3 pièces, situés dans l'enceinte des établissements mais séparés de la détention. Pour responsabiliser la personne détenue, la confection et le coût des repas de ses visiteurs est à sa charge.



Unité de vie familiale © Aquarelle d'Olivier Torrès (Coll. ÉNAP-Crhcp)

Très populaires chez les détenus, qui comprennent la valeur de ce moment de respiration accordé, les UVF sont un atout dans la manche des personnels de surveillance pour maintenir la discipline dans la détention. Les demandes sont de fait très nombreuses, nécessitant la plupart du temps de s'inscrire sur une liste d'attente. En 2019, l'administration pénitentiaire recense 170 UVF répartis au sein de 52 établissements.

En mars 2020, le confinement est décrété pour lutter contre l'épidémie de Covid-19. Dans les prisons, cela se traduit par la suspension des droits de visite, des parloirs et des UVF. Les remous provoqués par cette décision sont quasi-immédiats, déclenchant dans une quarantaine de prisons des mouvements de protestation parfois violents, réprimés par les autorités⁵.

Le 11 mai 2020, la DAP reconnaît le caractère prioritaire des droits de visite qui, avec lenteur, sont rétablis.

MB

Pour aller plus loin :

- > **une série de podcasts sur France Culture :**
« Unité de vie familiale » (2 épisodes de 30 min.) 
- > **un dossier thématique du Cirap :** Les unités de visite familiales : nouvelles pratiques, nouveaux liens (2006). Cécile Rambourg, sociologue, y analyse le dispositif expérimental mis à en place en 2003 à Rennes et Saint Martin 

⁵ Notamment à Limoges, Uzerche, Maubeuge, Longuenesse, Meaux, Nantes, Carcassonne, Moulin, Rennes, Saint-Malo, Nice et Fleury-Mérogis.

Unités de vie familiale et parloirs familiaux



— Limite de département
Parloir familial (nombre de parloirs)
Unité de vie familiale (nombre d'unités)



DAP/Département communication - Mai 2017

UN OBJET

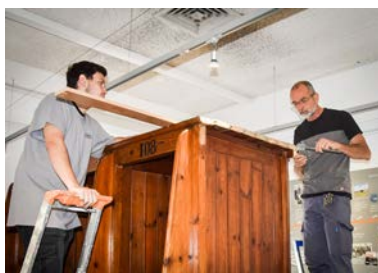
Le box cellulaire

Depuis début septembre, un nouvel objet a trouvé place dans l'espace muséal de l'ÉNAP : une série de trois box en bois provenant de la maison d'arrêt de Caen. Nous vous invitons à découvrir l'histoire de cet objet singulier.

A l'occasion de la fermeture de la maison d'arrêt de Caen, les personnels de l'établissement ont contacté le Crchp pour proposer de donner des objets anciens. Au fil des échanges, nous avons constaté que la salle d'activité conservait une rangée quasi intacte de box en bois numérotés. Grâce aux compétences et à l'aide précieuses de nos collègues du personnel technique de l'Enap et de la maison d'arrêt de Caen, trois de ces box ont pu être démontés, transportés et remontés à l'identique dans notre espace muséal, à Agen : une sauvegarde remarquable du patrimoine pénitentiaire et un bel exploit technique !



© Mickaël Boyer - ÉNAP



© Virginie Paviza - ÉNAP

À quoi servaient ces « boîtes » ?

Après la chute du Second Empire (1870), les spécialistes s'accordent pour affirmer que la détention collective est l'école du vice et du crime. Il faut donc réduire la promiscuité dans les prisons pour limiter les risques de récidive. Le remède : la séparation et l'isolement des prisonniers, consacrés par la loi sur l'encellulement individuel du 5 juin 1875. Cette loi impose un isolement strict pour les détenus des prisons départementales, prévenus et condamnés à une peine inférieure à 1 an. Pour préserver le détenu du désespoir ou de la folie que cet isolement constant pourrait susciter, les spécialistes insistent sur l'importance à donner au travail, à l'instruction et à la religion.

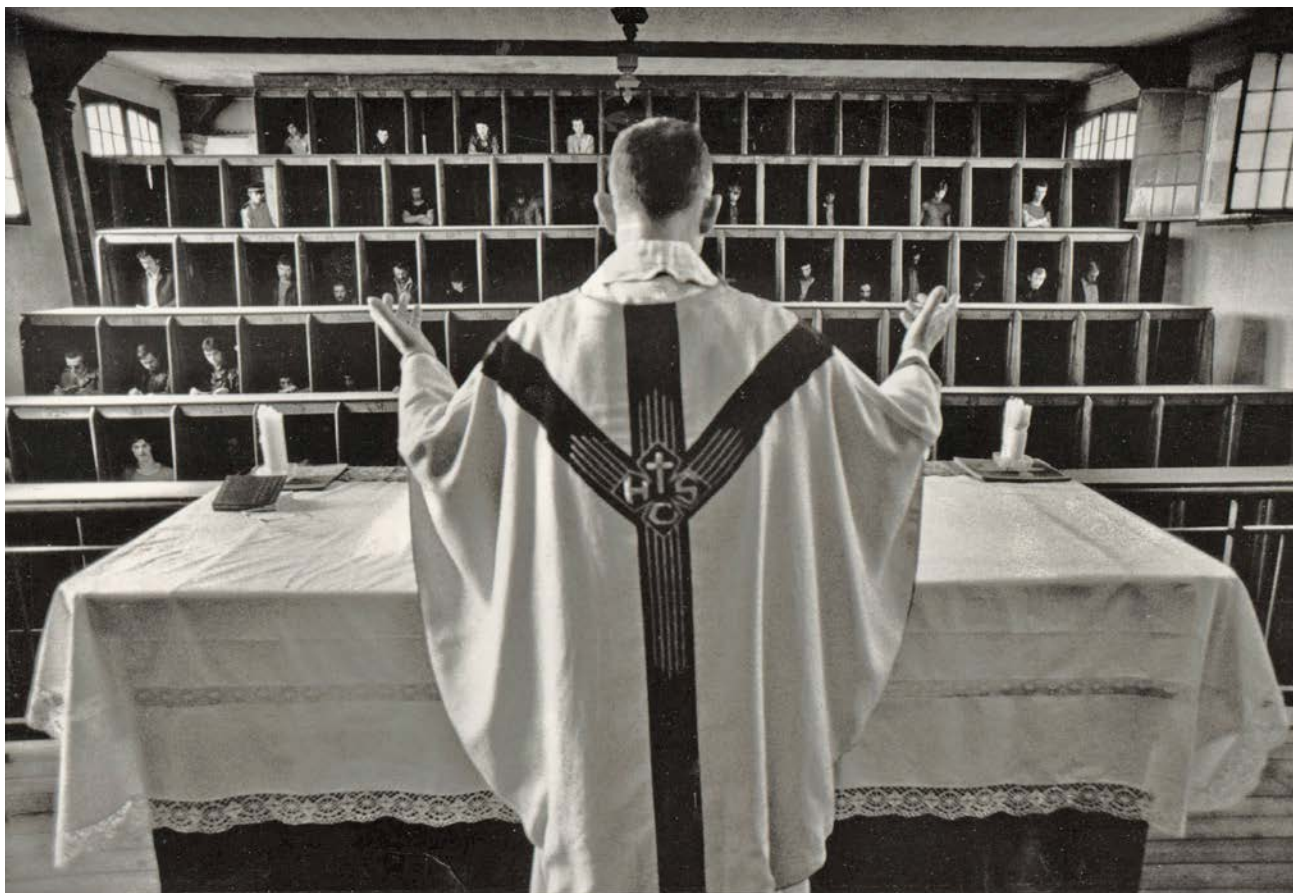
Or l'organisation du culte et de l'enseignement nécessite de rassembler les détenus dans un lieu commun, hors de la cellule individuelle. On imagine donc dans certains établissements un système qui permet ce rassemblement dans un même espace tout en évitant les contacts ou les communications entre détenus : ce sont les chapelles et écoles cellulaires.

« L'espace affecté aux détenus sera divisé en stalles individuelles. Ces stalles seront établies en menuiserie. Elles auront au minimum 2 mètres de haut sur 60 centimètres de large et 80 centimètres de profondeur. On les disposera de façon que les détenus puissent porter leurs regards sur l'autel sans se voir entre eux. »

(Programme pour la construction ou l'appropriation des prisons départementales - 27 juillet 1877)

Les box de la maison d'arrêt de Caen ont intégré l'espace muséal de l'ÉNAP © Isabelle Guérineau - ÉNAP





Messe dans la chapelle cellulaire de la maison d'arrêt de Caen, 1976 © Jean Gaumy – Magnum Photos

Construite entre 1899 et 1904, la maison d'arrêt de Caen a appliqué dans son programme architectural les préconisations de ce régime cellulaire. Les box de son ancienne chapelle, aujourd'hui présentés dans l'espace muséal de l'ÉNAP, témoignent de manière saisissante de cette page de l'histoire de la prise en charge des personnes détenues.

IG

Pour aller plus loin

Découvrez notre parcours en ligne : « Objets de violence ... fragments d'histoire de la prison ».



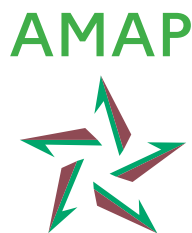
À SUIVRE ...

Le bulletin de liaison des adhérents de l'Association des médaillés pénitentiaires (AMAP) permet de faire connaître et d'accéder à des travaux culturels ou historiques recensés par l'Association ou proposés par l'ÉNAP.

À lire sur le site de l'ÉNAP :

Au sommaire des 2 derniers numéros :

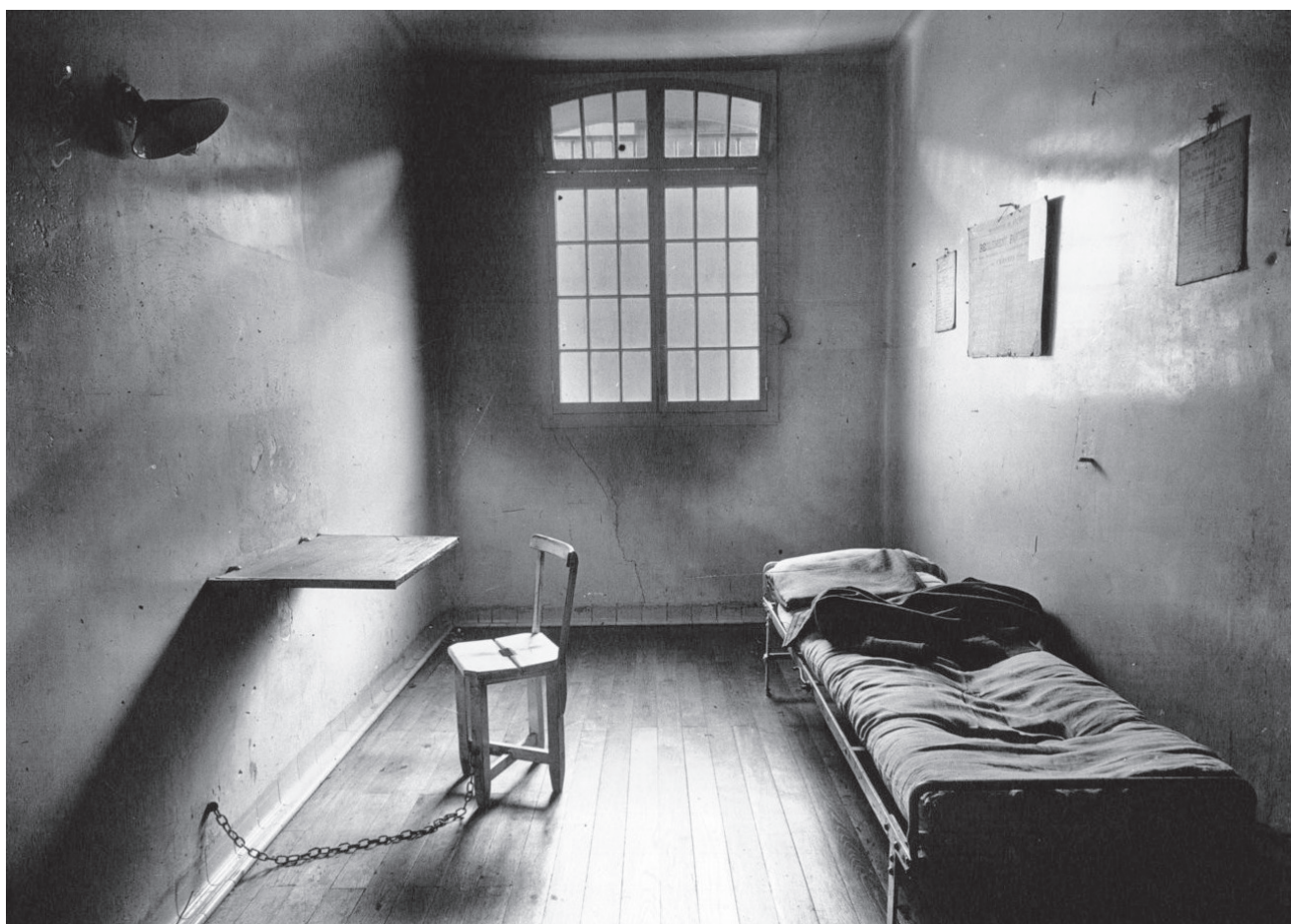
N° 16 (août 2023) – Spécial 20^e anniversaire : Entretien avec Monsieur Didier Lallement / Témoignage de Marcel Vesse / Clairvaux, deux siècles d'histoire pénitentiaire / Les graffiti de Clairvaux : mots et maux des murs / Un lieu de mémoire méconnu à Clairvaux : le cimetière du Clamart ...



N° 17 (à paraître fin 2023) – Suite du témoignage de Marcel Vesse / De la « pluie d'eau chaude » à la douche : apparue en prison, la douche fête ses 150 ans ! / Oh ! les filles... Oh ! Les filles (les mineures en prison) / La colonie pénitentiaire de Luc...

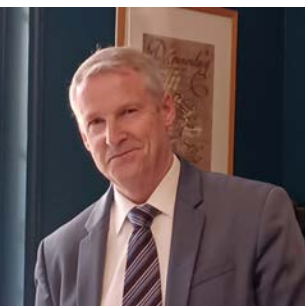
Focus

Création d'un lieu de mémoire au centre pénitentiaire de Fresnes



Une cellule de Fresnes au début du 20e siècle – Source : Gallica

2023 marque les 125 ans du centre pénitentiaire de Fresnes. A cette occasion, les personnels fresnois ont souhaité mettre en lumière l'histoire riche et singulière de leur établissement, à travers un colloque et l'inauguration d'un lieu de mémoire.



Jimmy Delliste

Jimmy Delliste, directeur du centre pénitentiaire de Fresnes, nous présente ce lieu de mémoire.

Pourquoi un lieu de mémoire à Fresnes ?

Quand nous avons commencé à réfléchir à l'organisation du colloque visant à commémorer les 125 ans de Fresnes, nous nous sommes interrogés sur l'avenir de l'établissement. Nous sommes probablement à l'aube espérée d'un schéma directeur de restructuration

majeure de l'établissement. Il fallait donc préserver l'histoire et ne pas perdre la trace du passé. Nous avons validé col-

lectivement l'idée de créer un lieu de mémoire qui serait situé dans une structure originelle puisque située au rez-de-chaussée du pavillon C, ancien logement dédié aux gardiens de prison de l'époque. Le lieu de mémoire vise à conserver le souvenir de ce que fut Fresnes pendant ces 125 années et en prévision des travaux d'envergure qui pourraient être lancés à l'avenir et faire disparaître cette histoire.

Qu'y trouve-t-on et à qui s'adresse-t-il ?

On y trouve de nombreux objets évoquant aussi bien les personnels pénitentiaires que les personnes détenues. Le point d'orgue de la visite est la reconstitution d'une cellule telle qu'elle se présentait à l'ouverture des prisons de Fresnes-les-Rungis, en 1898. De nombreux supports numériques permettent également d'entendre des sons de la détention et de retracer la biographie de résistants incarcérés à Fresnes pendant la Seconde Guerre mondiale. Cela nous permettra de proposer la visite de ce lieu de mémoire à des publics scolaires, dans le cadre du chemin de la mémoire que souhaite concrétiser la mairie de Fresnes.



Maison d'arrêt de Fresnes : détenus au travail dans le couloir, 1930 © Henri Manuel (Coll. ÉNAP-Crhcp)



Maison d'arrêt de Fresnes : détenus cagoulés dans le couloir central, 1930 © Henri Manuel (Coll. ÉNAP-Crhcp)

Comment avez-vous conçu et construit ce lieu de mémoire ?

Les services techniques de l'établissement se sont fortement mobilisés, bien que le gros œuvre ait été réalisé par une entreprise extérieure. Nos agents ont contribué avec engagement à sa bonne réalisation. La première partie a été livrée juste avant la tenue du colloque de fin juin 2023, la seconde partie de l'édifice a, quant à elle, été concrétisée pour les Journées européennes du patrimoine de septembre.

L'équipe du Centre de ressources sur l'histoire des crimes et des peines de l'ÉNAP a été d'une grande aide : elle nous a accompagnés tout au long du projet, tant pour les recherches documentaires que pour le prêt d'objets. Elle nous a également proposé des sources d'inspiration à travers les visites de son espace muséal à l'ÉNAP et du musée du Castelet de Toulouse. Je salue également la collaboration de Clémence Moreau, des Archives Départementales du Val de Marne, qui nous a accompagnés tout au long du projet et nous a fait bénéficier de son expertise précieuse.

Comme souhaitez-vous faire vivre et évoluer ce lieu à l'avenir ?

Nous souhaitons collecter de nouveaux objets et documents qui viendront enrichir les ressources présentées au public. Nous continuerons à en faire la promotion auprès des écoles, des anciens combattants et de la Mairie. Il s'agit de promouvoir des temps d'échanges lors des cérémonies commémoratives. Nous ne sommes qu'au début de cette aventure et réfléchissons au rayonnement à donner à ce lieu aujourd'hui pérennisé.

M. Delliste, vous êtes directeur du centre pénitentiaire de Fresnes depuis 2019. Qu'est-ce qui, selon vous, fait la particularité de cet établissement ?

Le Centre Pénitentiaire de Fresnes est un établissement emblématique qui résonne dans la mémoire collective des personnels pénitentiaires, mais aussi dans celle de nos concitoyens. Nous avons tous en mémoire des films faisant référence aux prisons de Fresnes. « Paris brûle-t-il » retrace par exemple ce qu'était Fresnes à la fin de la Seconde guerre mondiale.

Fresnes c'est aussi cet établissement à la modernité très forte lors de son ouverture. Il a ouvert ces portes avec du chauffage, de l'eau courante, des sanitaires en cellule. Je rappelle que nous étions en 1898 et que la majorité des foyers français n'avaient pas accès à ces commodités chez eux. Cela a d'ailleurs suscité une polémique lors de son ouverture, Fresnes étant considéré comme un établissement confortable et haut de gamme. La prison de Fresnes a été construite sur des bases solides avec une architecture, conçue par l'architecte Henri Poussin, particulièrement adaptée au monde carcéral.

Cet établissement a une histoire riche, il a traversé les époques. Il a connu des moments particuliers, des évasions et tentatives d'évasions spectaculaires. Il a accueilli de nombreux résistants pendant la guerre, mais aussi de nombreuses personnes durant l'épuration. C'est à Fresnes qu'on exécutera Pierre Laval juste après la Libération.

Fresnes rayonne encore aujourd'hui dans le monde pénitentiaire. Après avoir été la plus grande prison du monde, Fresnes reste aujourd'hui le second établissement pénitentiaire français. Toute la France connaît Fresnes au travers de sa prison. On a toujours un peu d'appréhension quand on y entre pour la première fois. Pourtant, dès qu'on passe les deux grandes portes à l'entrée de l'établissement, le souffle ralentit et on perçoit rapidement toute l'humanité qu'il y a derrière ses murs, humanité que déploient l'ensemble du personnel et des partenaires pour que la prison demeure humaine dans son quotidien.

Fresnes en images :

Dans le cadre de la commémoration des 125 ans du centre pénitentiaire de Fresnes, le Crhcp a notamment mis à disposition de l'établissement l'ensemble des photographies réalisées par Henri Manuel à Fresnes en 1930. Vous pouvez découvrir ce fonds exceptionnel dans notre bibliothèque numérique. @

Un merci tout spécial à Zita Waldron et Myriam Taillet, du CP de Fresnes, pour leur collaboration précieuse dans la réalisation de cette interview.

IG



Maison d'arrêt de Fresnes : nurserie, 1930 © Henri Manuel (Coll. ÉNAP-Crhcp)

À VOS PLUMES

Dans cette nouvelle rubrique, nous vous proposons de découvrir des textes écrits par des élèves de l'ÉNAP ou des personnels du terrain, qui ont à cœur de partager l'histoire de leur métier et de leur administration.



Saint Laurent convertit Hippolyte (à gauche, tenant les clés de la cellule), Église Saint Hippolyte (Paris)

Saint Hippolyte, patron des gardiens de prison

Nous nous intéressons ici à Hippolyte, un soldat romain du III^e siècle ap. J.-C. Selon le peu d'information à notre disposition, Hippolyte sert comme officier de la garde personnelle de l'empereur Trajan Dèce, puis de l'empereur Valérien. Il est honoré le 13 août, et est devenu le saint patron des gardiens de prison.

Vers 258, dans un contexte de fortes persécutions contre la communauté chrétienne, **Hippolyte est chargé de la garde en prison du diacre Laurent** (futur Saint Laurent). Impressionné



Le Martyre de saint Hippolyte, XVIII^e siècle, Pierre Subleyras, École de France, INV 8002 ; MR 2485, Musée du Louvre, Département des Peintures.

par la conduite du prisonnier face aux tortures que celui-ci subit, Hippolyte décide de se convertir au christianisme. Il est baptisé par Laurent, suivi de ses proches, signe d'un charisme personnel important.

Après le martyr de Laurent (brûlé vif sur un gril), Hippolyte l'enterre secrètement malgré une interdiction formelle. Dénoncé et arrêté dans un premier temps, il aurait été délivré par un ange qui le transporte dans sa maison : faut-il y voir l'allégorie d'une évasion réussie grâce à des complicités ? Capturé une seconde fois, il est amené devant l'empereur Valérien. La valeur de l'officier et peut-être la confiance personnelle accordée par le souverain à son garde du corps justifient les efforts tentés pour « récupérer » l'allégeance d'Hippolyte. Pour le convaincre de renier ses nouvelles convictions, l'empereur lui fait revêtir ses ornements militaires et lui promet les plus grands honneurs... à la condition qu'il renonce à la foi chrétienne. Hippolyte s'y refuse.

Flagellé, torturé, il est ensuite attaché à des chevaux sauvages en référence à son nom : « celui qui dompte les chevaux ». Traîné sur une longue distance, il meurt en l'an 258, peu après les proches qu'il avait convaincus de se convertir.

Julien Magnat

1^{er} surveillant

LES EMPEREURS ROMAINS ET LE CHRISTIANISME

Au III^e siècle, le christianisme se propage de plus en plus, faisant concurrence aux religions païennes traditionnelles. Le déséquilibre social que cela engendre menace l'unité de l'Empire, à un moment où Rome est attaquée sur toutes ses frontières.

Trajan Dèce relance fortement les persécutions contre les chrétiens : en pleine épidémie de peste, ces derniers apparaissent comme de parfaits boucs émissaires rendus responsables de la colère des dieux. En réalité, l'empereur convoite les richesses supposées de la communauté chrétienne pour payer ses campagnes militaires. Lancé à la poursuite de pillards goths, Dèce succombe en 251 à la bataille d'Abrittus (Roumanie actuelle) : il est le premier empereur romain à mourir au combat.

Valérien est un sénateur loyal à Dèce. Devenu empereur à l'issue d'une énième guerre civile en 253, il reprend la politique de son mentor, notamment à l'égard des chrétiens. Conscient que l'Empire est trop vaste, il partage le pouvoir avec son fils Gallien, et se réserve le gouvernement des riches provinces orientales. Engagé dans un conflit avec les Perses, Valérien est battu et fait prisonnier : suprême déshonneur, il devient l'esclave de son vainqueur, le roi Sapor I^{er}, qui l'aurait utilisé comme marchepied pour monter à cheval. Il meurt en captivité sans que Rome, débordée par les invasions barbares, ait pu tenter quoi que ce soit pour le sauver.

MB

LE COIN DES CURIEUX

Livres



Les chemins de l'abolition de la peine de mort : De Cesare Beccaria à Robert Badinter / dirigé par Basile ADER, Sylvie HUMBERT, Hervé LEUWERS et Denis SALAS ; sous la resp. de AFHJ, Paris : La Documentation Française, 2023

Une étude de l'évolution du débat sur la peine de mort sur près de deux siècles, entre les Lumières et la loi sur l'abolition de la peine de mort en 1981, au gré des enjeux politiques, des transformations sociétales et des changements de conception des droits de l'homme.



Punir, enfermer en Bretagne : Les prisons de la Révolution à nos jours / Alain LOZAC'H, Pabu : A l'ombre des mots, 2022

A travers l'exemple de la Bretagne, l'auteur étudie la façon dont les principes adoptés en 1789 concernant les prisons ont été mis en œuvre aux siècles suivants. Il évoque les difficultés rencontrées, les conditions de vie des détenus et du personnel pénitentiaire.



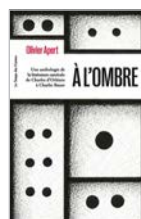
35 ans de prison ! : 1749-1784 / Jean-Baptiste SEIGNEURIC, Saint-Aubin-Montenoy : Les éditions de l'Histoire, 2023

Les aventures rocambolesques de Jean Danry, plus connu sous le nom d'Henri Masers de Latude. À partir d'archives, l'auteur reconstitue sur un mode romanesque les années d'emprisonnement et les évasions qui ont suivi son refus d'avouer sa tentative d'escroquerie à l'encontre de Louis XV.



Bonnes à marier : l'histoire des femmes enfermées au fort du Hâ et transportées en Nouvelle-Calédonie pour y être mariées avec les bagnards / Jean-Jacques DEOGRACIAS, Bordeaux : Les Dossiers d'Aquitaine, 2020

Retour sur le destin de plus de 2.000 prisonnières françaises du fort bordelais du Hâ qui, entre 1881 et 1905, furent envoyées en Nouvelle-Calédonie pour des unions forcées avec d'anciens bagnards, afin d'assurer le développement colonial de l'île.



A l'ombre : Une anthologie de la littérature carcérale / Olivier APERT, Paris : Le Temps des Cerises, 2023

Une anthologie de textes, en vers et en prose, d'écrivains reconnus ou non qui ont utilisé la littérature comme moyen d'évasion ou de revendication lorsqu'ils ont été incarcérés et privés de liberté.



Le goût du crime : Enquête sur le pouvoir d'attraction des affaires criminelles / Emmanuel ROUX, Mathias ROUX, Arles : Actes Sud, 2023

Une enquête multidisciplinaire (anthropologie, histoire, littérature, philosophie) sur les raisons de la fascination pour les affaires criminelles. Pour tenter de les comprendre, les auteurs se sont immergés dans les histoires qui les ont marqués, des sœurs Papin à Xavier Dupont de Ligonnès en passant par Jonathann Daval et Violette Nozières

Podcasts



© Jean-Philippe Ksiazek, AFP

L'économie derrière les barreaux

(France Culture, 3 épisodes)

Depuis le Moyen-Âge, l'emprisonnement est une dépense publique qui exige un retour sur investissement. Aujourd'hui, les conditions de détention, le gouffre économique de l'enfermement et le coût de la récidive mettent à mal cette entreprise de moralisation.



« Ma vie de prof en prison »

(L'Est éclair, 6 épisodes)

André Auguste, professeur de français et d'histoire-géo, a exercé son métier à la maison centrale de Clairvaux pendant 50 ans. Il livre un regard personnel, plein d'amour et d'humour, bourré d'anecdotes sur la vie au sein de l'une des maisons les plus sécuritaires de France.



Le procès de Patrick Henry

(France Culture, 5 épisodes)

La reconstitution exceptionnelle d'un procès qui a marqué l'histoire du droit et de la justice en France. Robert Badinter sait qu'il tient là une occasion décisive pour rendre caduque la peine de mort. Une plongée au cœur de la mécanique judiciaire.



Colonie pénitentiaire de Belle-Île-en-Mer, le « bagne des enfants »

(France Culture, 58 min.)

La loi du 5 août 1850 autorise officiellement les colonies pénitentiaires à destination des enfants et adolescents. Par le travail agricole, maritime ou industriel, il s'agit pour l'État de régénérer une jeunesse en perte de repères et de se substituer à des cellules familiales dysfonctionnelles.



Un automne monumental

ABOLITION DE LA PEINE DE MORT | SÉBASTIEN LOGHMAN

JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE

Le Castelet



à TOULOUSE :

Exposition « Abolition de la peine de mort » et installation de Sébastien Loghman

au Castelet de Toulouse du 16 septembre au 31 décembre 2023
Cette exposition est extraite de La peine de mort en France (1789-1981), exposition numérique proposée par le Musée Criminocorpus. Elle est composée de documents d'archives, articles de presse, dessins, photographies et objets reproduits à partir de collections publiques. L'exposition se termine par une installation de l'artiste Sébastien Loghman évoquant avec poésie ce sujet. Vous pouvez y voir un film conçu en lien avec le lieu et inspiré par le témoignage de la magistrate Monique Mabelly sur les ultimes minutes du dernier homme condamné à mort et guillotiné en France, Hamida Djandoubi.

Focus sur la fermeture de la maison centrale de Clairvaux

> **Clairvaux : De l'abbaye à la prison, 900 ans d'enfermement**

(L'Est-éclair)



Un webdocumentaire composé de photos, de vidéos, d'infographies inédites, de textes et d'images d'archives, qui propose d'explorer l'histoire de Clairvaux, à travers différents chapitres thématiques.

> **Visite de la maison centrale de Clairvaux**

(Criminocorpus, 1h30)



Tourné avant la fermeture définitive de la maison centrale de Clairvaux, ce documentaire offre une immersion dans ce lieu chargé d'histoire. À travers les témoignages de ceux qui y ont travaillé mais aussi d'historiens, la visite permet d'explorer ce lieu, d'en saisir l'organisation et les différentes transformations depuis 1805.



Maison centrale de Clairvaux, 1931 © Henri Manuel (Coll. ÉNAP-Crhcp)

L'ÉQUIPE DU CRHCP

MB
DF

Mickaël Boyer chargé de formation en histoire
David Freigneaux documentaliste

IG
FHH

Isabelle Guérineau documentaliste
Fabienne Huard-Hardy enseignante chercheuse chargée de mission Histoire et Patrimoine



« Histoire et patrimoine pénitentiaire » : accès à nos parcours thématiques, expositions, ressources audiovisuelles ...

Catalogue du CRHCP :
<https://enapagen2.bibenligne.fr/>
Bibliothèque numérique :
<https://enapagen3.bibenligne.fr/>

Contacts :

Mail : crhcp.enap@justice.fr
05 53 98 91 43 (bibliothèque)
05 53 98 91 32 (musée)

Accueil du public :

Le lundi de 13h à 18h30
Le mardi, mercredi et jeudi de 8h30 à 18h30
Le vendredi de 8h30 à 16h30

la Lettre du

N° 29
DÉCEMBRE 2023

CRHCP

Centre de ressources sur l'histoire des crimes et des peines

ISSN 1959-1187

Pour vous abonner ou vous désabonner, contactez-nous : crhcp.enap@justice.fr